

Maxou
Décès. — Nous apprenons avec peine le décès de M. Pierre Laborie, charpentier à Lagarrigue à l'âge de 68 ans. Nous prions toute la famille de trouver ici l'expression de nos sincères condoléances.

Montgesty
Accident. — Le 4 février dernier un jeune homme de Boissières qui se rendait à Marminiac en motocyclette, heurta un chien en traversant notre commune.

Sa moto se renversa et dans sa chute le jeune homme se fit d'assez graves blessures à la tête.

Après que Mme Joseph Galthié lui eut fait un pansement provisoire, M. Joseph Galthié le ramena chez ses parents dans sa camionnette.

Nous espérons que ce jeune homme est aujourd'hui à peu près remis de cet accident.

Luzech
Promotion. — Nous apprenons avec plaisir que notre compatriote M. Raymond Laviale, sergent au 83^e d'infanterie à Toulouse, est promu sergent-major.

Nos félicitations.

Castelfranc
Carnet de deuil. — En quinze jours nous avons eu à enregistrer une seconde fois deux décès dans la même journée.

Dimanche matin, celui de Mme Delfau Marie enlevée à 70 ans après une longue et cruelle maladie et dimanche soir celui de M. Molinié Frédéric, enlevé après quelques jours de maladie dans sa 86^e année.

Avec M. Molinié disparaît une figure bien Castelfrancoise et des plus sympathiques.

Comme c'était un colosse, il y a quelques jours encore, on pouvait le voir tailler sa vigne ou déambuler par les rues de Castelfranc, un bon sourire sur les lèvres, la main largement tendue à tout le monde, et portant allègrement, droit et solide comme un peuplier, le poids de ses nombreuses années.

Aux deux familles en pleurs, nous adressons nos bien sincères condoléances.

Saux
Contributions. — M. le Percepteur des contributions directes sera ici en tournée le 20 février, à 9 h. du matin, pour les retraits ouvriers.

Il s'arrêtera aussi à St-Matré pour le même objet. Comme c'est jour de foire à ce dernier lieu, les gens auront plus le temps de régler leurs affaires.

Nous profitons de l'occasion pour avertir les contribuables, ayant acheté ou vendu des immeubles, de se rendre à la mairie pour réclamer en vue de la réduction d'impôts accordée aux petites cotes, et cela avant le 1^{er} mars.

Puy-l'Evêque
Obsèques. — Les obsèques de M. Maurice de Joffreau-Blazac qui trouva la mort dans l'accident d'auto que nous avons eu le regret d'annoncer, ont été célébrées à Puy-l'Evêque.

Une foule énorme venue de toutes les communes du canton se pressait derrière le char funèbre et manifestait une vive émotion.

M. Maurice de Joffreau-Blazac qui n'était âgé que de 42 ans, était très connu et très estimé par tous ceux qui le connaissaient.

Nous renouvelons à la famille si cruellement éprouvée, nos bien sincères condoléances.

Floressas
Conseil municipal. — Le Conseil municipal de Floressas s'est réuni dimanche 10 février à 9 heures du matin, sous la présidence de M. Brugaillères, maire. Sept conseillers sont présents.

Le Conseil approuve la liste des indigents ayant droit à l'assistance médicale gratuite, telle que l'a proposée la Commission administrative du Bureau de bienfaisance.

En exécution des propositions de la Commission paritaire des maires et des secrétaires de mairie, réunie à la Préfecture du Lot le 29 novembre dernier, le Conseil municipal, sur la proposition de M. le Maire, reconnaissant les services rendus par l'instituteur-secrétaire de mairie, décide de le porter à la 4^e classe de son emploi et lui accorde en conséquence une augmentation de traitement de 200 fr. à dater du 1^{er} janvier 1929.

Saisi d'une nouvelle lettre de M. le Directeur Régional des Postes, demandant au Conseil son avis sur l'arrivée du courrier postal de Paris, par Cahors, au lieu de l'arrivée par Libos, le Conseil municipal maintient sa délibération du 1^{er} novembre 1928, et demande le maintien du statu quo, c'est-à-dire l'arrivée du courrier par Libos.

Le Conseil municipal émet ensuite deux délibérations relatives au mauvais état des routes.

Dans l'une, il demande que le rechargement cylindrique qui avait été prévu il y a quelques années sur la route de Floressas à Vire, soit inscrit à nouveau sur la liste des prochains rechargements à faire dans le canton de Puy-l'Evêque.

Dans l'autre, le Conseil demande à l'Agent-Voyer de Puy-l'Evêque de faire effectuer des travaux de coupures et d'enlèvement des broussailles sur les chemins vicinaux de la commune avec les fonds inscrits au Budget communal. La saison ne se préte plus à l'épandage des pierres cassées, le Conseil demande qu'il cesse d'être fait jusqu'à l'hiver prochain.

En fin de séance, l'Assemblée communale adopte, en principe, la demande de création d'une Agence postale à Floressas.

La séance est levée à 11 heures.

Arrondissement de Figeac
Figeac
Le mauvais temps. — Mardi matin Figeac s'est éveillé sous un blanc manteau de neige. Dans la nuit la chute avait été si abondante que, malgré la pluie qui s'y trouvait mêlée la couche atteignait 10 centimètres par endroits. Dans la région de Cardillac on signalait jusqu'à 30 et 40 centimètres. Mais malgré son épaisseur cette couche n'a pas résisté à l'action de la pluie survenue dans la matinée et a disparu presque entièrement.

Dans la soirée et au cours de la nuit de mardi à mercredi la température s'est notablement abaissée et moins 14 degrés ont été constatés en divers points. Ainsi l'hiver se prolonge avec son cortège de misères réduisant bien des travailleurs au chômage.

St-Jean-de-Laur
Récompense. — Nous apprenons avec plaisir que notre dévoué instituteur, M. Romec, vient d'obtenir un prix de 200 francs pour enseignement agricole. Cette récompense est bien justifiée. M. Romec qui exerce dans la commune depuis plus de 30 ans, est le fondateur de la Mutuelle-Bétail, qui a rendu des services aux agriculteurs. Sur son initiative, une association syndicale a été formée pour la construction d'une citerne avec abreuvoir-lavoir sur la place publique. En ce moment il s'occupe activement d'une autre association syndicale pour l'assainissement des prairies de Lestang. Les anciens élèves lui sont reconnaissants du dévouement qu'il porte aux intérêts de la commune et aux œuvres agricoles.

Inspection des écoles. — Le 2 février, le sympathique inspecteur primaire de Figeac, M. Bouchilloux, a visité nos deux écoles. Il a été très satisfait des réponses des élèves, de leur travail et de leur bonne tenue du matériel scolaire. Nos félicitations à M. Romec et à Mlle Bach, nos dévoués instituteurs et institutrice.

Livernon
Notre foire du premier mardi de février a été très importante.

Voici les cours pratiqués :
Boeufs de travail de 5.500 à 6.000 fr.;
Bovillons de 1.500 à 2.000 fr.;
Vaches de 3.000 à 3.500 fr., le tout la paire.
Brebis de 150 à 200 fr.;
Brebis avec agneau de 250 à 300 fr.;
Agnelles de 150 à 180 fr.

Agneaux pour la boucherie 7 fr. le kilo.
Poulets, 5 fr.;
Poules, 4 fr. 50;
Lapins domestiques, 3 fr., le tout le demi-kilo.
Œufs, 8 fr. la douzaine.

Reyreignies
Tué par un arbre. — Le jeune Cassan Célestin, âgé de 17 ans, aidé de son grand-père, procédait à l'abatage d'un arbre, quand celui-ci tomba brusquement et écrasa le jeune homme.

La mort fut instantanée. La gendarmerie s'est rendue sur les lieux et enquête.

St-Céré
Mariage. — Samedi dernier, 9 courant, a été célébré, à midi en l'église Saint-Jacques-de-Haut-Pas, à Paris, le mariage de Mlle Marguerite Mazet avec M. le docteur Robert Wider, Mlle Marguerite Mazet est la nièce de M. A. Faure, négociant à Saint-Céré, et de M. L. Faure, président de tribunal à Châteaurox. Nous adressons aux jeunes époux nos meilleurs souhaits de bonheur.

Etat civil du mois de janvier. — Naissances : 2 janvier, Suzanne-Régine-Augustine Martin à Narbonne; 3 janvier, Marie-Jacqueline Verdier, rue de la République; 6 janvier, Georges-Paul-Lucien Pestell à Loustalou; 27 janvier, Yves-Jules Arestié, Avenue Bourseul; 30 janvier, Louis-Paul Marmié à Lardy.

Mariages : 12 janvier, Fernand-Maurice Taurand, 23 ans, cultivateur à Chaplat et Yvonne-Célestine Cancé, sans profession, à St-Céré; 25 janvier, Charles-Jean Pestarino, d'émigration, 32 ans et Marie-Louise-Euphrasie Lafon, 25 ans.

Décès : 1^{er} janvier, Bénéchie Pierre, 87 ans, Hôpital-hospice; 2 janvier, François Gouffard, 85 ans; 3 janvier, Paul-Louis Herbozue, 40 ans, à La Mole; 5 janvier, Antoine Marcelliac, 72 ans, avenue Victor-Hugo; 13 janvier, Anastasie Lapergue, 61 ans; 15 janvier, Jean Mazou, 69 ans, Croix de Lagarde; 23 janvier, Marie-Joséphine Mazes, veuve Bannier, 71 ans; 30 janvier, Albine Valadou, 75 ans, Boulevard Carnot; Marie Frayne, 81 ans; 31 janvier, André Frégeac, 82 ans.

Arrondissement de Gourdon
Gourdon
Nos sapeurs-pompiers. — Très prochainement, nos sapeurs-pompiers communaux vont procéder, dans plusieurs quartiers de Gourdon, à divers exercices et particulièrement à des expériences de sauvetage à la corde à nœuds de chaise ou d'amarre. Ces exercices, dictés par le seul sentiment du devoir, seront, nous n'en doutons pas, appréciés comme il convient par la population toute entière.

A ce propos, et en reconnaissance

Quand il fait froid
Gorgeuses
Crevasseuses
Engelures
disparaissent par
l'emploi quotidien
de la
CRÈME SIMON

Arrondissement de Gourdon

du dévouement de nos sapeurs, nous ne saurions trop engager nos concitoyens à réserver le meilleur et le plus fructueux accueil aux cartes de bienfaisance qui leur seront incessamment présentées par une délégation en tenue et dont la modeste contribution (5 et 10 fr.) sera, pour ce corps de volontaires, le plus précieux des encouragements.

Etat civil du mois de janvier 1929.
— Naissances : Marie-Georgette Simonato, rue de l'Hôtel-de-Ville; Joseph-Lucien Rouquié, au Margis; Charles-Yves Scarpéri, au Bos de Prouillac.

Mariages : Antonin-Fernand Mazet, cultivateur, 23 ans, à Gourdon et Méline Delchié, s. p., 18 ans, au Moulin-Bas, commune de Gourdon.

Décès : Hélène Bennet, 80 ans, épouse Cussac, place de l'Hôpital; Auguste Vielmon, épicière, 67 ans, avenue Cavaignac; Marie Vidal, 80 ans, place de l'Hôpital; Gilbert Villés, 2 ans 6 mois, à Saint-Romain; Baptiste Delchié, 13 mois, à Lestivinié; Apollonie Bouygués, 53 ans, épouse Bennet, à Gagnepa; Pierre-Auguste Mouniou, charron, 71 ans, avenue Gambetta; Fernand Gattoni, 11 mois, rue Danglars.

Rugby. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

Martel
Billets de banque retrouvés. — M. Magne fils, minotier à Souillac, avait effectué plusieurs paiements samedi à Martel, lorsqu'il s'aperçut qu'il lui manquait une liasse de 10 billets de 100 francs.

M. Eugène Laville, 27 ans, gérant des magasins du Syndicat agricole de la région, qui avait payé à M. Magne, un wagon de maïs, dont le montant s'élevait à 15.000 fr., s'aperçut en faisant sa caisse qu'il avait 1.000 francs en trop.

Immédiatement prévenu, inutile de dire que le perdant fut tout heureux de rentrer dans ses fonds.

Tous nos compliments à notre jeune compatriote pour cet acte spontané de probité.

Bonne prise. — Depuis quelque temps et à différentes reprises, M. Leymarie ayant trouvé plusieurs poules et lapins tués dans son domaine de Comberousse, se décida à poser un piège. Quelle ne fut pas la surprise de Mme Leymarie, en allant soigner sa volaille mercredi dernier, de voir pris au piège un superbe putois qui se débattait en montrant ses longs crocs.

A l'aide d'une fourche elle put abattre l'animal qu'elle emporta, toute fière, à son domicile à Martel. Ce mammifère carnivore est, comme on sait, très redoutable, en hiver surtout, pour les basses-cours, car ses ongles assez longs et acérés lui permettent de grimper aisément le long des murailles et de franchir tous les obstacles pour assouvir sa faim. Sa fourrure, qui n'a été vendue que 40 francs, aurait, paraît-il, valu 100 fr. au commencement de l'hiver.

Etat civil. — Naissance : Jean Lacroix, au village du Mas-Delpech.

Mariage : Arthur Devès, domicilié au Saulou, et Marie-Louise Sarraudie, domiciliée au Pigeon.

Salviac
Les fêtes de Carnaval. — Les fêtes de Carnaval ne sont plus en honneur dans notre cité, le mauvais temps aidant on ne rencontrait personne dans les rues, le ciel était gris et menaçant, un vent aigre et froid soufflait, par intervalle de lourds nuages chargés de pluie crevaient et ruisselaient.

Les fêtes de l'âne, celle des fous, les jeux à l'abri de l'Ermitage, les bals fréquentés par de nombreux masques couverts de plumes et grimés, tout cela n'est plus.

Mais où sont les réjouissances d'antan ?

Peut-on dire cependant que nos jeunes gens sont mélancoliques ?
Nous ne le pensons pas.

Nous avons vu « les plus de soixante ans » rentrer tristement chez eux chantant à mi-voix les refrains des vieilles cantilènes (eux-mêmes ont oublié les couplets) en cachette, presque en sourdine, craignant les moqueries et les quolibets.

Et tout cela a paru profondément triste, on a dit avec raison que la campagne n'intéressait plus nos jeunes gens.

Cela n'est peut-être que trop vrai ? A moins que l'on ne sache plus s'amuser !

Distinction honorifique. — Notre excellent concitoyen M. Behengut Jean de Fréjaville, près Salviae vient d'être décoré du mérite agricole.

Nos bien sincères félicitations.

Accident. — Lundi, M. Valette, qui se trouvait dans la scierie qu'il possède au lieu de Guillane, sur le ruisseau de l'Ouragoux, a été blessé à la jambe droite par la chute d'une grosse pièce de bois de peuplier.

DEPÊCHES
Paris, 11 h. 50.

Aimables enfants !!!
De New-York. — La police a arrêté un écolier de 12 ans, au moment où il tentait de vendre une baguette volée.

Il s'est vanté d'avoir participé à plus de 150 cambriolages. Il portait un revolver, un couteau et tout un attirail de cambrioleur.

Deux autres gamins de 9 et 13 ans ont été également arrêtés.

Le froid en Allemagne
De Berlin. — Les écoles sont fermées pour 8 jours. Les établissements de bains vont être également fermés faute d'eau et de charbon.

On craint que si le dégel n'intervient pas bientôt, les denrées de première nécessité ne manquent.

Le thermomètre, dans toute l'Allemagne, oscille entre 15 et 37 au-dessous de zéro.

Le froid en Autriche
De Vienne. — Plusieurs milliers de personnes ont pillé dans la gare centrale, 5 wagons de charbon destinés au peuple.

La police, devant tant de misère, n'a même pas cherché à intervenir.

Après la bagarre, on a relevé 50 malheureux dont les membres étaient gelés.

AVIS DE DÉCÈS
Madame Veuve BIOT et sa fille;
Madame Veuve BACH et son fils, à Albas;

Monsieur IMBERT Jules, à Cahors;
Madame et Monsieur ROUS Jules;
Messieurs et Madame ROUX frères et leur famille;
Madame et Monsieur BONNEVILLE, imprimeur;
Madame et Monsieur DAVID et leur famille;
Monsieur BERBIE et ses enfants, quai Ségur;
Madame et Monsieur BESOMBES, Commis des Postes et leur famille;
Monsieur FLOUROUS et sa famille à Bordeaux;

ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de
Jean-Pierre CRAYSSAC
né à Cahors, le 8 juin 1844, demeurant rue Brives, n° 20.

et les prient de vouloir bien assister à ses obsèques qui auront lieu le vendredi matin, 15 février, en l'Eglise Cathédrale, à 9 heures.

Réunion, maison mortuaire, 20, rue Brives.

AVIS DE DÉCÈS
Monsieur et Madame Jean ARTIGALAS;
Monsieur et Madame Emile ARTIGALAS et leurs enfants;
Madame SCHUMACKER, née ARTIGALAS;
Madame Veuve Angèle CREON, née ARTIGALAS, et leurs enfants;
Monsieur et Madame Gaston ARTIGALAS et leur fille;

et tous les autres parents ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
Madame Suzanne ARTIGALAS
leur mère, belle-mère, grand-mère, arrièr-grand-mère, tante et cousine, décédée à Cahors, le 13 février 1929, à l'âge de 94 ans, et les prient de vouloir bien assister à ses obsèques qui auront lieu le samedi 16 février, à 9 heures précises.

Réunion à la maison mortuaire, Quai Cavaignac.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire-part.

REMERCIEMENTS
Les familles ALMÉRAS, LAUCOU, DÉRAMONT, RAYNAL et MOURGUES, et tous les autres parents, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de
Jean ALMÉRAS

REMERCIEMENTS
Mme Veuve BOUTARIC et ses enfants; Monsieur et Madame CHARMOILLEAUX, née BOUTARIC, et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de
Monsieur Justin BOUTARIC
tailleur de pierres

DANGEREUSE CONFUSION
Il ne faut pas confondre la Quintonine avec d'autres produits présentés dans le commerce sous une forme analogue et qui sont loin de posséder la même efficacité. Les éléments qui entrent dans la composition de la Quintonine sont, en effet, choisis et dosés avec un soin tout particulier et selon une formule spéciale : extrait à base de quinquina, mais judicieusement mêlé à d'autres produits toniques, cette préparation est la plus puissante et la plus agréable des reconstituants. Son usage est très facile puisqu'il suffit de verser dans un litre de bon vin ordinaire le contenu d'un flacon de Quintonine pour obtenir un vin fortifiant de premier ordre. Les remerciements que nous recevons journellement pour avoir divulgué cette recette, sont la meilleure preuve que nous puissions donner de son efficacité. Son prix en rend l'achat facile. 4 fr. 95. Toutes Pharmacies et pharmacie Orliac à Cahors.

ON DEMANDE
UN BON OUVRIER BOULANGER
S'adresser au Bureau du Journal

L'HOTEL DE L'EUROPE CAHORS
Demande Apprenti Cuisinier
présenté par ses parents

Pour être agréable
aux lecteurs de ce journal
Mme Marcelle FRANCE
et son élève, Medium Psychomètre,
consulterait par correspondance, pendant un mois, à partir de 10 francs
Adresser lettres et mandats, 63, rue Monge, PARIS, 5^e.

MACHINES A TRICOTER 11^{er} lang. et jauges.
Travail assuré. Catal. apprott. gratuit.
LAINES toutes nuances. Echant. gratis. — LA
NANTES.

Feuilleton du « Journal du Lot » 27

PRINCESSES
DE
SCIENCE
Par Colette YVER

DEUXIEME PARTIE
IV

— Comment ! s'écria Thérèse indignée, votre science, votre art, tout ce que vous avez acquis, la femme que vous êtes enfin, tout s'évanouit, tout s'efface devant le vœu égoïste d'un homme !

C'est bien le moins, commença la jeune fille, oui, c'est bien le moins. Je suis pauvre et je ne suis pas belle, j'ai des robes de mendiant, je passe dans les rues sans que nul se retourne, personne ne m'a jamais remarquée, Paul est riche, il est apprécié, et l'on dit qu'il a un brillant avenir ; il est libre, heureux, dans son pays ; il pouvait faire un beau mariage, et c'est moi qu'il prend. Il ne sera plus libre, il sera moins riche, parce qu'il aura une femme ; le brillant avenir lui deviendra difficile, car je ne lui apporterai pas les hautes relations qui le facilitent. Et quand il me demande d'être toute à lui, je refuserais... Non, non, c'est trop naturel, ce qu'il veut là.

— Naturel ? reprit Thérèse qui s'exaltait, dites injuste plutôt ! Une femme, dans le mariage, n'a-t-elle pas le droit d'exister encore individuellement, de parachever son développement, de suivre ses goûts, d'affirmer sa personnalité, enfin ? Doit-elle renoncer, mariée, à la vie que, jeune fille, elle avait conçue ?

Cela fait bien des droits, répliqua la douce Dina, mais n'a-t-elle pas aussi des devoirs, la femme ? Moi, je lui en vois beaucoup, et, en me mariant, je les accepte tous et je les aime. Je crois que nous ne sommes point pareilles à l'homme ; nous sommes près de lui que des « assistantes », comme on dit en Russie ; toute notre raison d'être est là : l'aider à vivre, à être heureux...

— Des esclaves, alors ? fit Thérèse, boudeuse.

— Oh ! je n'emploie pas de si grands mots ; je dis « épouse ». Moi, tout simplement ; cela signifie que la femme qui porte ce titre s'est vouée à un homme. Dit-on : « vouée » ou « dévouée », en français, dans ce cas-là ?

Le docteur était fort agité :

— Mais, mademoiselle Skaroff, une femme-médecin peut être toute dévouée à son mari ! Je suis heureux pour Paul de votre générosité ; il vous saura gré d'avoir déferé à son désir ; mais laissez-moi croire cependant que l'exercice de la médecine n'est pas pour empêcher la femme de remplir avec dévouement ses devoirs d'épouse.

Il n'avait pas achevé de parler que la porte se rouvrit pour le service ;

mais ce ne fut point Léon qui entra. Rose, la vieille cuisinière, le bonnet en arrière découvrant ses bandeaux gris, grande, épaisse sous son caraco flottant que serrait le tablier bien, apportait elle-même la langouste. Son embonpoint lui faisait tenir le plat en avant, presque à bras tendus ; elle le déposa sur la table, d'un air digne et offensé, en déclarant :

— J'ai voulu venir m'excuser près de Monsieur. Il paraîtrait que j'ai fait un déjeuner contraire aux goûts de Monsieur ; Monsieur peut croire que j'en ai bien du regret, d'autant que Madame, dans sa contrariété, a été dure pour moi. Je ne puis pourtant pas deviner les goûts de Monsieur. Selon Madame, on m'aurait dit autrefois de ne jamais faire de langouste ni de poulet chaud, mais un ordre vous est vite parti de la tête. Monsieur Herlinge, lui, pourrait le dire : quand je servais chez les parents de Madame, jamais Monsieur Herlinge n'a eu un mot à me dire sur la cuisine, si ce n'est pour un petit compliment, un jour ou l'autre. Mais aussi, là, c'était bien différent : Madame Herlinge donnait tous les ordres, elle était toujours là, on savait ce qu'on avait à faire...

Guéméné l'arrêta net :

— C'est bien, Rose, la cause est entendue, n'y revenons plus.

Mais Thérèse avait rougi, comme si son honneur même eût été attaqué.

— Ces vieux domestiques sont intolérables ! dit-elle en haussant les épaules. Celle-ci, pour avoir servi dix ans chez ma mère, se croit tout per-

mis. Il me sera impossible de la conserver.

Puis, voyant l'assiette vide de son mari :

— Ah ! mon pauvre chéri ! mon pauvre chéri ! comme je suis ennuyée de te voir si mal déjeuner !

Et, comme un silence pénible pesait dans la salle à manger, Dina, qui suivait le cours de ses pensées, crut faire une diversion heureuse en racontant :

— Nous avons rencontré tout à l'heure « ce bon monsieur Adeline » qui promenait ses enfants. Savez-vous dans quel endroit il les avait conduits ? A la Morgue, docteur, à la Morgue !

Elle riait encore en songeant à l'air embarrassé de « ce bon monsieur Adeline » traînant avec lui sa bande indisciplinée. Il avait pris sur son déjeuner le temps de cette excursion macabre, faite à la diable, entre deux expéditions à l'économat de la Pitié. Affolé par les épigrammes des quatre écoliers en vacances, il ressemblait à ces veufs maladroits et pitoyables qu'on voit parfois chargés d'enfants. Contraints, misérables, ignorants des gestes de la mère, ils s'efforcent de la remplacer, mais sans atteindre à sa subtile adresse féminine ; ils y perdent même le rôle de leur paternité normale et deviennent un parent neutre, tour à tour violent et faible, dépourvu d'autorité.

— Oui, reprit mademoiselle Skaroff, on dirait un veuf. Sa femme est là pourtant, et si excellente, la pauvre doctoresse ! Mais voilà, son métier la surmène. Appelée au dehors à

toute heure, le jour, la nuit, comment pourrait-elle encore s'occuper régulièrement du bien-être des siens.

— Une femme-médecin n'a pas quatre enfants, aussi ! s'écria Thérèse, que ce tour de la conversation irritait sourdement.

Une crispation passa sur le visage de Guéméné, qui tordit silencieusement sa moustache. Il avait pâli. L'éventualité d'une maternité pour Thérèse — souhaitée par le mari, redoutée par la femme — était une question épineuse dans le jeune ménage. D'un commun accord, ils évitaient d'en parler, et les circonstances faisaient jusqu'ici que l'enfant, cette cause latente de désaccord, demeurait pour la jeune femme un péril menaçant mais lointain ; elle s'habitua à le moins craindre à mesure que le temps s'écoulait sans lui donner ce qu'on nomme « des espérances ».

— Moi, déclara Dina, j'adore les enfants.

— Nous sommes des êtres de famille, dit Guéméné rêveusement. C'est un instinct puissant que notre désir d'une descendance. On veut se continuer dans la vie, malgré la mort, créer des sujets d'affections nouvelles. Le cœur a, comme la chair, ses besoins inductibles.

— Avec quatre diables comme ceux des Adeline, fit en riant la jeune Russe, une femme doit avoir ses désirs de tendresse largement comblés, et cette bonne doctoresse, j'en suis sûre, se passera volontiers d'exercer la médecine.

— C'est extraordinaire, Dina, com-

me vous en parlez légèrement de cette médecine pour laquelle je vous croyais tant de ferveur ! dit Thérèse. Je vous ai vu, ce matin, en pleine passion de travail ; une heure passe, et vous en voici détachée.

Dina réfléchissait tout haut :

— J'aimais mon métier ; c'était bien juste ; je ne pouvais avoir foi qu'en lui. Il était ma sauvegarde. Il devait me nourrir. Je m'étais donnée à lui. C'était mon mari, à moi : comment le nourrir ? Mais, quand je trouve ce qu'une femme désire toujours le plus, l'amour, ah ! je serais folle de me montrer récalcitrante. Ne trouvez-vous pas ?

On sonna en bas, à la porte d'entrée. Guéméné regarda sa montre.

— Une heure, dit-il ; la consultation ! Tant pis, les clients attendront. Aujourd'hui, je déjeune au dessert.

Mais, au bout d'un instant, Léon entra :

— C'est monsieur le docteur Paul qui voudrait parler à Monsieur.

Thérèse et son mari sourirent. Le docteur dit :

— Paul vient me demander une consultation ; il est très malade... Si vous montiez la lui donner, mademoiselle Skaroff ?... Pour le cas dont il s'agit vous serez la plus habile.

— Ma première consultation, alors ! fit Dina en se levant de table.

(A suivre)

PROCHAINEMENT: Au Palais des Fêtes: MADAME RÉCAMIER

Tourments et satisfaction

Il y avait déjà des mois, de longs mois — car le temps compte double quand on souffre — que Mlle Lucie Housel, jeune et courageuse orpheline, demeurant à Prez-sur-Marne, par Bienville (Haute-Marne), avait beaucoup à se plaindre de l'état de sa santé.

« L'hiver dernier, écrit Mlle Housel, j'ai eu du rhumatisme dans les jambes et j'étais devenue très anémique, l'appétit n'allait plus guère, j'avais très mal à l'estomac. Et cela n'était cependant rien à comparer avec mes points de côté. J'avais surtout un point au cœur. On aurait dit qu'une aiguille m'entraînait dans le corps quand je respirais. Enfin, mes forces déclinaient tous les jours. Heureusement, ma grand-mère connaissait les Pilules Pink, qui lui avaient fait beaucoup de bien il y a plusieurs années. Elle me dit d'en faire une cure. Je m'y suis mise et, moi aussi, j'ai pu me rendre compte combien les Pilules Pink sont efficaces, car mes forces se sont bien relevées. J'ai de l'appétit et je ne souffre plus de l'estomac. Je suis très contente des bons résultats que m'ont donnés les Pilules Pink. »

Les Pilules Pink, régénérateur du sang, tonique du système nerveux, puissant stimulant des organismes débilités, manifestent une incontestable supériorité dans tous les cas d'anémie, neurasthénie, affaiblissement général, troubles de la croissance et du retour d'âge, maux d'estomac, maux de tête, épouement nerveux, irrégularité des époques.

En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt: P. P. Barret, 23, rue Ballu, Paris, 6 fr. la boîte, 33 fr. 50 les 6 boîtes, plus 0 fr. 75 de timbre-taxe par boîte.

Chemin de fer de Paris à Orléans

L'art en cartes postales

En présence du succès obtenu par les cartes postales illustrées, reproduction fidèle de ses affiches touristiques en couleurs, la Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans vient de faire paraître une nouvelle série de 10 sujets différents (Châteaux de la Loire, sites et monuments de Bretagne, d'Auvergne, d'Entre Loire et Garonne, types espagnols et Nord Africains).

Ces cartes intéresseront tout particulièrement les artistes, les membres de l'enseignement, les collectionneurs et les touristes.

On les trouve dans les principales gares et bureaux de ville du dit réseau au prix de 2 francs la pochette de 10 sujets.

Ces pochettes sont également adressées franco contre l'envoi de la somme de 2 fr. 25 (Etranger: 2 fr. 60), au bureau de la Publicité de la Compagnie d'Orléans, 1, Place Valhubert, à PARIS (XIII).

LIVRET-GUIDE OFFICIEL (Edition du Service d'Hiver au 6 octobre 1923)

La Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans met en vente dans les principales gares de son Réseau, au prix de 3 fr. 50 l'exemplaire, son Livret-Guide Officiel illustré comprenant notamment l'horaire complet des trains au 6 octobre 1923.

Comme précédemment, ce Guide est également adressé à domicile, contre l'envoi préalable de sa valeur augmentée des frais d'expédition, soit au total 4 fr. 95 pour la France et 7 fr. 70 pour l'Etranger, en mandat-carte ou timbre-poste français, au Bureau de la Publicité de la Compagnie, 1, Place Valhubert à Paris (13^e).

Chemin de fer de Paris à Orléans et Compagnie Internationale des Wagons-Lits.

Avec la vitesse, le confort...

Des Wagons-Salons de 1^{re} et 2^e classes circulent entre Paris et Bordeaux dans les grands rapides de soirée N^{os} 15 et 16.

Ces trains, dont l'horaire commode et la vitesse très élevée ont fait le grand succès, ne le cèdent à aucun rival en matière de confort.

Voyagez confortablement entre Paris et Bordeaux

Dans les grands rapides de soirée 15 et 16 — Paris-Bordeaux et vice-versa — circule un Wagon-Salon « Pullman » de 1^{re} classe et un Wagon-Salon « Pullman » de 2^e classe.

Le « Pullman » 1^{re} classe est semblable aux voitures bien connues du Sud-Express.

Le « Pullman » 2^e classe est accessible aux voyageurs munis de billets de 2^e classe moyennant un supplément modéré qui donne au total un prix intermédiaire entre la 2^e et la 1^{re} classe.

Il est luxueux et bien aéré. On y mange à sa place, sans se déplacer pour aller au Wagon-Restaurant.

Il y a ainsi dans les rapides Paris-Bordeaux des places convenant à toutes les préférences.

Services de Wagons-Lits 2^e classe entre Paris et Toulouse et vice-versa

Dans les trains express de nuit 77 et 78 — Paris-Toulouse, Toulouse-Paris — circule un Wagon-Lits de 1^{re} et 2^e classes.

Les compartiments de 2^e classe de cette voiture sont plus confortables que ceux des Wagons-Lits à classe unique qui circulaient il y a fort peu d'années.

On peut y faire le voyage de Paris à Toulouse ou vice-versa avec un billet de 2^e classe en payant un supplément; pour un voyage simple à place entière le total du billet et du supplément ne s'élève qu'à 385 fr. 80 contre 323 fr 50 en 1^{re} classe ordinaire.

Services de Wagons-Lits 2^e classe entre Paris et Bordeaux et vice-versa

Dans les trains express de nuit 33 et 34 — Paris-Bordeaux, Bordeaux-Paris — circule un Wagon-Lits de 1^{re} et 2^e classes.

Les compartiments de 2^e classe de cette voiture sont plus confortables que ceux des Wagons-Lits à classe unique qui circulaient il y a fort peu d'années.

On peut y faire le voyage de Paris à Bordeaux ou vice-versa avec un billet de 2^e classe en payant un supplément; pour un voyage simple à place entière le total du billet et du supplément ne s'élève qu'à 299 fr. 05 contre 265 fr 40 en 1^{re} classe ordinaire.

LA PHOSPHIODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée Remplace l'Huile de Foie de Morue

PRIX DU FLACON : 14 francs

Un seul modèle de Flacon

GRANDEUR UNIQUE

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

Imp. COUESLANT (personnel intéressé) Le co-gérant : L. PARAZINES.

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Secrétariat Général des P. T. T.

POSTE OMNIBUS RURALE

SERVICE POSTAL — TRANSPORTS DE VOYAGEURS, DE COLIS POSTAUX DE MESSAGERIES (G. V. et P. V.) ET DE COMMISSIONS DE TOUTE NATURE

HORAIRES du CIRCUIT de FIGEAC à partir du 1^{er} Juin 1927

LOCALITÉS	HORAIRE N° 1		LOCALITÉS	HORAIRE N° 2	
	MATIN	SOIR		MATIN	SOIR
Figeac-Gare	dép. 7 ^h 5		Figeac-Gare	dép. 7 ^h 5	
Figeac-Bureau de poste	7 30	arr. 18 ^h 15	Figeac-Bureau de poste	7 30	arr. 18 ^h 15
Figeac-Gare		18 5	Figeac-Gare		18 5
Capdenac-le-Haut	7 50	17 50	Lunac	7 55	17 50
Port-de-Capdenac	8 »	17 35	Saint-Félix	8 10	17 35
Clayrou	8 15	17 20	Felzins	8 25	17 20
Cuzac	8 35	17 10	Lentillac	8 40	17 5
Lentillac	8 55	16 50	Cuzac	9 »	16 45
Felzins	9 10	16 35	Clayrou	9 10	16 25
Saint-Félix	9 25	16 20	Port-de-Capdenac	9 25	16 10
Lunac	9 40	16 5	Capdenac-le-Haut	9 40	16 »
Figeac-Bureau de poste	arr. 9 55	dép. 15 40	Figeac-Bureau de poste	arr. 9 55	dép. 15 40

Les horaires n° 1 et n° 2 seront observés alternativement. Le sens de la marche sera ainsi inversé tous les jours y compris les dimanches.

TARIF DES VOYAGEURS

Sens Figeac - Capdenac-le-Haut, etc...

LOCALITÉS D'ORIGINE	LOCALITÉS DE DESTINATION								
	CAPDENAC-LE-HAUT	PORT-DE-CAPDENAC	CLAYROU	CUZAC	LENTILLAC	FELZINS	SAINT-FÉLIX	LUNAC	FIGEAC Bureau de Poste
FIGEAC-GARE ou Bureau de Poste	Fr. c. 2 »	Fr. c. 1 »	Fr. c. 3 75	Fr. c. 4 75	Fr. c. 5 »	Fr. c. 5 »	Fr. c. 5 »	Fr. c. 5 »	Fr. c. 5 »
CAPDENAC-LE-HAUT			1 75	3 »	4 »	4 75	5 »	5 »	5 »
PORT-DE-CAPDENAC			1 25	2 25	3 50	4 25	4 75	5 »	5 »
CLAYROU				1 25	2 25	3 »	3 75	4 »	5 »
CUZAC					1 25	2 »	2 50	3 »	4 »
LENTILLAC						1 »	1 50	2 75	4 25
FELZINS							1 »	2 »	3 50
SAINT-FÉLIX								1 50	3 »
LUNAC									1 50

Sens Figeac - Lunac, etc...

LOCALITÉS D'ORIGINE	LOCALITÉS DE DESTINATION								
	LUNAC	SAINT-FÉLIX	FELZINS	LENTILLAC	CUZAC	CLAYROU	PORT-DE-CAPDENAC	CAPDENAC-LE-HAUT	FIGEAC Bureau de Poste
FIGEAC-GARE ou Bureau de Poste	Fr. c. 1 50	Fr. c. 3 »	Fr. c. 3 50	Fr. c. 4 25	Fr. c. 5 »	Fr. c. 5 »	Fr. c. 5 »	Fr. c. 5 »	Fr. c. 5 »
LUNAC				2 75	4 »	5 »	5 »	5 »	5 »
SAINT-FÉLIX				1 50	2 50	3 75	4 75	5 »	5 »
FELZINS				1 »	2 »	3 »	4 25	4 75	5 »
LENTILLAC					1 25	2 25	3 50	4 »	5 »
CUZAC						1 25	2 25	3 »	4 75
CLAYROU							1 25	1 75	3 75
PORT-DE-CAPDENAC								1 »	2 50
CAPDENAC-LE-HAUT									2 »

Tarif des Commissions et des Messageries

0 à 3 kilogs	0 fr. 60
3 à 5 kilogs	1 fr. »
5 à 10 kilogs	1 fr. 50
10 à 25 kilogs	2 fr. 25
25 à 50 kilogs	3 fr. 50
Bicyclettes accompagnées	1 fr. en messag., suiv. poids
Voitures d'enfants accompagn.	1 fr.

TARIF DES COLIS POSTAUX

Celui qui est actuellement appliqué par les Correspondants des Compagnies de Chemins de Fer

NOTA

Les colis accompagnés d'un poids inférieur à 10 kgs ne sont passibles d'aucune taxe d'expédition. Les colis encombrants, accompagnés, même d'un poids inférieur à 10 kgs, sont passibles de la taxe normale.

En cas de perte d'un colis, le montant du remboursement ne pourra dépasser vingt fois le montant de la taxe perçue pour le transport, c'est-à-dire 12 francs pour les colis taxés 0 fr. 60 et 70 francs pour les colis taxés 3 fr. 50 avec l'échelle intermédiaire.

SERVICE POSTAL

Au chef-lieu de chaque commune comprise dans le circuit, un correspondant postal se tiendra à la disposition du public une heure avant le passage de la voiture postale, matin et soir, pour effectuer les opérations suivantes:

- 1^{re} vente des figurines postales d'usage courant, des timbres-retraite et des timbres de quittance;
- 2^e réception au guichet des lettres et des objets soumis à la formalité de la recommandation;
- 3^e vente des enveloppes de valeurs à recouvrer affranchies;
- 4^e réception au guichet des envois de valeurs à recouvrer et des envois contre remboursement (régime intérieur);
- 5^e émission des mandats-cartes, mandats-lettres et mandats-chèques jusqu'à 500 francs;
- 6^e paiement jusqu'à 500 francs des mandats ordinaires.

En plus de ces opérations, le correspondant postal servira d'intermédiaire entre le public et le bureau de Figeac pour effectuer:

- 1^{re} l'expédition et la distribution des correspondances;
- 2^e l'émission des mandats-cartes, mandats-lettres et mandats-chèques supérieurs à 500 francs;
- 3^e le paiement des mandats ordinaires supérieurs à 500 francs et, sans limitation de somme, des mandats-cartes, des mandats-lettres et des mandats-chèques;
- 4^e le recouvrement des effets de commerce et la perception du montant des envois contre remboursement;
- 5^e les versements et les remboursements de la Caisse Nationale d'Épargne ainsi que les règlements et les remplacements des livrets;
- 6^e l'expédition des télégrammes pour la France, l'Algérie et la Tunisie.

COMMISSIONS

La poste omnibus rurale assurera entre deux points quelconques de son parcours les commissions de toute nature qui lui seront confiées par le public. C'est dire que la nature des commissions admises n'est pas réglementée et que l'Administration est uniquement guidée par le souci d'établir une liaison étroite entre les agglomérations rurales et la ville de Figeac et par cela même de rendre service aux usagers dans toute la mesure du possible.

A titre d'exemple, la poste omnibus rurale se chargera des commandes à faire chez l'imprimeur quel commerçant qui lui sera nommément désigné (boulangers, bouchers, épiciers, merciers, etc., etc.), des ordonnances à faire exécuter chez les pharmaciens, etc., etc.

Dans le même ordre d'idées, les habitants des localités comprises dans le circuit de la poste omnibus rurale pourront recevoir et expédier des colis postaux et des colis de messagerie (G. V. et P. V.).

La Phosphiode Garnal

MÉDICATION IODO-TANNIQUE PHOSPHATÉE

Remplace agréablement et avantageusement L'HUILE DE FOIE DE MORUE

Dans son traité des « Médicaments Usuels », 6^e édition, page 138, M. le Docteur MARTINET affirme que « les iodo-tanniques constituent, avec l'huile de foie de morue, les médicaments, le climat marin, les bains salés, la médication de choix du lymphatisme et de la scrofule ».

ACTIONS ET INDICATIONS de

La PHOSPHIODE GARNAL.

Spécifique du lymphatisme par son iode — Astringent
Tonique par son tannin
Reminéralisant par son phosphate de chaux

La PHOSPHIODE GARNAL

est indiquée

- 1^{re} dans tous les états lymphatiques: lymphatisme, scrofule, adénopathies, hypertrophies amygdaliennes, végétations adénoïdes;
- 2^e dans la convalescence des maladies infectieuses, les états dépressifs, les états pré-tuberculeux et les premiers stades de la tuberculose pulmonaire;
- 3^e dans les états où le déminéralisation prédomine: rachitisme, arrêt de croissance, phosphaturie, prédispositions tuberculeuses, hyposphyties, etc., etc...

Mode d'emploi:

Une cuillerée à soupe à un verre à madère (suivant l'âge) au début de chacun des deux principaux repas.

Prix du flacon (impôt compris): 14 francs

Laboratoire de la PHOSPHIODE GARNAL

CAHORS — 97, boul. Gambetta — CAHORS

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

Ge CAHORS (Lot) Gd

INSTALLATION MODERNE

ATELIER PRINCIPAL:

1, Rue des Capucins

ANNEXE:

4, Rue Frédéric-Suisse

21 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE Ge Gd PRIX MODÉRÉS

